

Qui sommes-nous ?

Le GRAS est un Réseau professionnel qui regroupe des médecins et des pharmaciens soucieux de promouvoir le bon usage du médicament et qui pratiquent, entre autres, la PUBLIVIGILANCE®.

En savoir plus ? www.gras-asbl.be

Epinglé

"Traquer la maladie. Les dérives contemporaines du dépistage des maladies", Alan Cassels, Presses de l'Université Laval, mai 2016, 198 p.

"Traquer les maladies nous introduit dans le monde du dépistage médical où des praticiens bien intentionnés et une industrie à but lucratif offrent de nous sauver la vie en exploitant ingénieusement nos craintes. L'auteur Alan Cassels écrit que les promoteurs du dépistage exagèrent ses avantages et minimisent les torts qu'il inflige. Quand on doit se soumettre aux examens de dépistage du cancer du sein ou de la prostate, du cholestérol élevé ou de l'insuffisance de la testostérone, il y a quelqu'un qui s'apprête à nous transformer en patient. Il faut alors se demander si on est vraiment prêt à faire face à tout ce qui pourrait mal fonctionner."

Avec une préface du Dr H. Gilbert Welch, auteur de "Surdiagnostic. Rendre les gens malades par la poursuite de la santé"

Web : www.pulaval.com/produit/traquer-la-maladie-les-derives-contemporaines-du-depistage-des-maladies

Nouvelles du front... de la PUBLIVIGILANCE

Action n°145 (03/2017) : Marchandages opaques et remboursement de nouveaux médicaments : l'industrie du médicament empêche plus de clarté et de contrôle démocratique

SUITES : Malgré l'opposition de l'industrie du médicament en Belgique (Pharma.be), le KCE a publié son [rapport 288B sur le système de « convention article 81 »](#) : bravo ! Faciliter l'accès aux médicaments 'innovants' : une procédure d'exception ne doit pas devenir la règle. En Belgique, le système de « convention article 81 » est une procédure d'accès au remboursement de médicaments qui est parallèle à la procédure classique. On la met en œuvre quand certaines incertitudes autour (notamment) de l'efficacité du médicament persistent encore, mais que l'on souhaite quand même mettre ce médicament à la disposition des patients. Ce système existe depuis 2010 dans notre pays et le Centre fédéral d'Expertise des Soins de santé (KCE) a été chargé d'évaluer son fonctionnement. Il en ressort qu'il est de plus en plus souvent fait appel à cette procédure, mais que ses bénéfices à long terme pour la société peuvent être mis en doute.

Lire la suite sur : <http://www.gras-asbl.be/spip.php?article423>.

ACTION n°148 (06/2017) : Il faut interdire en tant que compléments alimentaires les spécialités à base de monacoline K

ARTERIN (Suites – 05/2017) : dans sa pub réservée cette fois aux professionnels via les journaux médicaux électroniques, la firme Omega Pharma revendique la plus haute qualité *Evidence-Based*, l'absence de mycotoxines, la standardisation de sa préparation et un résultat prouvé sur la mortalité (!?). [L'avis détaillé du CSS \(Conseil Supérieur de la Santé en Belgique\) du 3/02/2016 n° 9312](#) recommande pourtant l'interdiction pure et simple de la commercialisation, en tant que compléments alimentaires, des préparations à base de LRR (Levure de riz rouge). De plus, « le CSS souhaite attirer l'attention des responsables politiques et administratifs sur le fait que la LRR n'est pas un cas unique mais qu'il existe plusieurs substances, produits ou compléments alimentaires qui sont disponibles sur le marché belge et qui devraient en fait ressortir de la législation sur les médicaments. Une action énergique s'impose à cet égard dans un souci de protection de la santé publique. » La Commission relève que la concentration en Monacoline K dans les compléments alimentaires est très variable et que le dosage standard de la lovastatine (le médicament équivalent) est de 20 mg par jour, avec une dose maximale de 80 mg.

Lire la suite sur : <http://www.gras-asbl.be/spip.php?article437>.

Des outils pour la pratique

BE CARE: magazine du SPF Santé Publique belge : remarquable !

Ce nouveau magazine présente des « bonnes pratiques » de soins et les initiatives de la **Cellule Qualité et Sécurité des patients** du SPF Santé publique.

Web : http://becaremagazine.be/fr_BE/3101/49911/cover.html

BABCOP : recommandations de traitements anti-infectieux en milieu hospitalier 2017

La [Commission belge de coordination de la politique antibiotique](#) (BAPCOC) a demandé à la Société belge d'Infectiologie et de Microbiologie clinique (SBIMC-BVIKM) d'élaborer un guide national pour le traitement empirique des infections bactériennes (PDF à télécharger sur [cette page](#)).

Sur ce même site, le groupe de travail Borréliose de Lyme de la BAPCOC a publié de nouvelles recommandations nationales, récemment actualisées (PDF à télécharger [ICI](#)).

Echos de terrain

PUB : Clopidrogel Zentiva = Plavix alors que la même firme nous a seriné pendant des années que son produit de marque était supérieur à ses équivalents génériques..._

En très bref...

Michel Aubier, ex-chef du service pneumologie de l'hôpital Bichat à Paris a été, durant des années, grassement rémunéré par le groupe Total. Selon des journalistes du "Monde", il aurait perçu plus de 150.000 euros par an de la part du groupe pétrolier en 2013 et 2014.

Web : <http://tempsreel.nouvelobs.com/en-direct/a-chaud/38313-sante-total-aubier-planete-michel-aubier-pneumologue.html#>

"Roche: dans le viseur des autorités en Afrique du Sud pour prix abusifs": "Les autorités sud-africaines ont annoncé mardi avoir ouvert une enquête contre trois géants de l'industrie pharmaceutique mondiale, Roche, Pfizer et Aspen, soupçonnés d'avoir délibérément surfacturé des médicaments anticancéreux."

Web : <https://www.romandie.com/news/Roche-dans-le-viseur-des-autorites-en-Afrique-du-Sud-pour-prix-abusifs/804960.rom>

La Lettre du GRAS est une publication mensuelle du **Groupe de Recherche et d'Action pour la Santé** (GRAS asbl) - Editeur responsable : Zoé Pletschette, Place Van Meenen, 8 BP 7 1060 Saint Gilles

- N'hésitez pas à diffuser largement cette newsletter auprès de vos collègues.
- Pour nous faire des suggestions, nous rapporter vos expériences de publivigile ou rejoindre notre équipe, envoyez-nous un mail à l'adresse: le.GRAS.asbl@gmail.com.
- Pour recevoir gratuitement les prochaines **Lettres du GRAS**, il suffit d'envoyer un mail à le.GRAS.asbl@gmail.com.

Vous voulez soutenir notre action ?

Bonne idée! Vous pouvez prendre un abonnement de soutien à 20€. Ce montant est à verser sur le compte : IBAN : BE32 0682 0922 6502 , BIC : GKCCBEBB de l'asbl GRAS, rue de Courcelles, 154 à 6044 ROUX (Belgique) en mentionnant votre NOM + PRENOM ou INSTITUTION + Abonnement LLG + année. N'oubliez pas d'envoyer également par mail à le.GRAS.asbl@gmail.com votre demande d'abonnement avec le nom ou l'institution abonnée et SURTOUT L'ADRESSE MAIL à laquelle **La Lettre du Gras** doit être envoyée.

Vous voulez vous désabonner ?

Envoyez un mail à le.GRAS.asbl@gmail.com